

L'allocation universelle et la lutte contre les inégalités

L'allocation universelle a fait son chemin. Elle a des adeptes à droite, comme à gauche. Matéo Alaluf débusque ce qui se cache derrière sa prétention à remplacer avantageusement la Sécurité sociale.

Daniel Zamora (CSCE)

En trente ans, l'allocation universelle a trouvé des soutiens importants auprès de figures telles que Philippe Van Parys, Ignacio Ramonet, André Gorz, José Bové ou Toni Negri. Elle s'est également dotée d'un immense arsenal de sites, réseaux, et collectifs de soutien. C'est cette association entre certains pans du monde intellectuel, politique et associatif progressiste qu'interroge Matéo Alaluf dans son dernier ouvrage (1).

L'idée et la popularité de l'allocation universelle se sont essentiellement développées suite aux critiques faites aux systèmes de Sécurité sociale au tournant des années 1980. La capacité de ces systèmes à résoudre les problèmes persistants de pauvreté est remise en cause. Durant la période qui suit directement l'après-guerre, l'ambition générale est d'étendre le mouvement d'universalisation de la Sécurité sociale aux catégories qui n'en relèvent pas encore. Cela est particulièrement vrai concernant les allocataires des Commissions d'Assistance Publique (ancêtre du CPAS). L'inspecteur au ministère de la Santé publique défendra, en 1962, la nécessité « *d'une évolution de l'assistance publique vers le service social complémentaire de la sécurité sociale* ». (2) Cette ambition reposait alors sur le constat que les situations de pauvreté et

de précarité provenaient, pour l'immense majorité, d'une insuffisance des revenus de remplacement (les pensions principalement) ou des revenus du travail. Ainsi, jusqu'au milieu des années 1960, on considère préférable de travailler à élargir la Sécurité sociale afin de réduire petit

à petit le nombre de personnes vivant dans des situations de pauvreté.

La Sécurité sociale est vue comme un outil de régulation de la sphère économique. Dans le sillon de la science statistique et d'une vision « sociale » des problèmes économiques née au XIX^e siècle, la Sécu est perçue comme le principal outil de « *maitrise de la logique économique, cause première des inégalités sociales* ». (3) Ainsi, au travers de ses nouvelles institutions, se dessinent avant tout l'organisation rationnelle de l'économie et l'ambition de l'égalité. Le marché est dès lors conçu comme un domaine nécessitant l'intervention de l'Etat afin de limiter les tendances inhérentes à l'accumulation de l'économie de marché.

La crise économique et la lutte contre l'exclusion

Dès le début des années 1970, le ton change. L'ambition d'éliminer la pauvreté semble avoir échoué. Les critiques sont alors émises tant à droite, par des économistes comme Milton Friedman, qu'à gauche, par les nombreuses organisations de défense des pauvres. Se développe alors l'idée que

leur situation d'exclusion. Il est alors couramment défendu que la Sécurité sociale procède à une redistribution négative des riches vers les pauvres, qu'elle est inefficace, bureaucratique et impuissante à toucher ceux qui en auraient « *vraiment besoin* ». Si, jusqu'alors, le discours dominant avait été celui de la lente intégration des pauvres dans les institutions du salariat, on prône désormais la rupture. Parallèlement à cette critique croissante de la Sécu, l'idée d'impôt négatif prôné par Milton Friedman, puis celle de l'allocation universelle pour remplacer complètement le système de Sécurité sociale font leur chemin. L'allocation universelle devient populaire. Or elle rompt radicalement avec deux présupposés centraux de l'après-guerre selon lesquels l'économie doit être encadrée et qu'il faut maintenir les inégalités dans un cadre raisonnable. En effet, le principe de l'allocation rompt, non seulement avec la Sécurité sociale, mais aussi avec toutes les régulations qu'elle impose au système économique. Il s'agit, dès lors, non plus de lutter contre la pauvreté en régulant la logique du marché, mais en la dérégulant afin de « *libérer* » l'économie des contraintes pesantes du droit social. Comme le rappelle Alaluf, à leurs débuts, en 1984, les tenants de l'allocation universelle formulent

Le principe de l'allocation rompt avec toutes les régulations du système économique.

cette « *pauvreté dans l'abondance* » ne peut être réduite par le biais des institutions classiques, et qu'elle remet en cause les politiques sociales menées jusqu'alors. La Sécurité sociale et le droit du travail auraient « *exclu* » les déshérités du partage de la richesse et contribueraient à les maintenir dans

à quelques virgules près les mêmes arguments que Milton Friedman. Il faut supprimer la quasi-totalité du système de Sécurité sociale et « *déréguler le marché du travail* » (supprimer l'âge obligatoire de la retraite, le salaire minimum, la durée maximale de travail,...) afin d'offrir un revenu mi-

nimal. Tout en prônant des réformes néolibérales de la législation sociale. Il y a fort à parier que l'instauration de telles mesures aurait pour conséquence la généralisation des emplois précaires et la croissance des inégalités. Nous serions alors confrontés à la situation décrite par Alaluf : les allocataires seraient « obligés d'accepter du travail à n'importe quel prix pour arrondir leur allocation. Il en résulterait une dégradation du marché du travail et la prolifération de "boulots" mal payés. Le revenu inconditionnel contribue (alors) à institutionnaliser, selon les termes de Robert Castel, "le précaire" » (4).

La voie vers l'inégalité

Parallèlement, l'argument de l'allocation universelle visait également à mettre de côté la lutte contre les inégalités pour se concentrer sur la seule lutte contre l'exclusion et la pauvreté. C'était déjà l'idée de Lionel

et de réconcilier le dynamisme économique avec la lutte contre la pauvreté. Cet argument sera très populaire auprès de nombreuses associations qui, dès les années 1980, vont défendre la refonte totale du système. En ce sens, Matéo Alaluf a raison de souligner que « l'attention exclusive portée sur l'allocation universelle occulte le rapport social qui permet à une petite couche de la société de s'approprier une part croissante des richesses produites ». Il n'est pas étonnant que, dans le scénario de l'allocation universelle, il n'y ait plus de place pour les syndicats et la concertation sociale, qui sont purement et simplement éjec-

sociale pour une réalité inéluctable, battons-nous pour la reconstruire de manière encore plus ambitieuse. Comme le souligne Alaluf, « l'extension du champ d'application de la Sécurité sociale permet d'ailleurs d'envisager des possibilités d'universalisation dans d'autres régimes. Une augmentation des minimas sociaux, une diminution du temps de travail et des pensions décentes permettraient le développement d'activités libres, créatrices de valeurs utiles à la société et exercées de manière autonome » (8). Nous n'avons donc pas besoin de l'allocation universelle, mais d'une universalisation de notre Sécurité sociale. □

Au lieu d'assister au démantèlement de la Sécu, battons-nous pour la reconstruire de manière encore plus ambitieuse.



Stoléro, qui aura une certaine influence sur les mouvements de lutte contre la pauvreté. Il défendait l'option d'une lutte contre la « pauvreté absolue », et non plus « relative ». La première renvoie simplement à un niveau déterminé arbitrairement (auquel s'adresse l'impôt négatif) et l'autre aux écarts généraux entre les individus (les inégalités auxquelles s'adresse l'Etat social). Aux yeux de Stoléro, « l'économie de marché est capable d'assimiler des actions de lutte contre la pauvreté absolue » (5) mais « elle est incapable de digérer des remèdes trop forts contre la pauvreté relative » (6). Voilà pourquoi, argumente-t-il, il est nécessaire d'abandonner la politique keynésienne d'après-guerre

tés de l'équation. Derrière le conte de fées, la réalité est que « remplacer un système de protection sociale financé principalement par les cotisations et reposant sur la solidarité salariale par une rente versée par l'Etat et financée par la fiscalité apparaît comme une machine de guerre contre l'Etat social taxé des pires défauts par ses détracteurs » (7).

Renforcer la Sécurité sociale plutôt que la détruire !

Aujourd'hui, ce dont nous avons besoin, ce n'est donc pas d'une allocation universelle, mais d'une extension de notre Sécurité sociale attaquée de toutes parts. Il faut la renforcer, et non la détruire. Ainsi, au lieu de prendre le lent démantèlement de notre Sécurité

(1) Mateo Alaluf, *L'allocation universelle. Nouveau label de précarité*, Couleur livres, Bruxelles, 2014.

(2) N. Joncker (inspecteur au ministère de la santé publique), *L'action des commissions d'assistance publique critiques et suggestions*, Revue Belge de Sécurité sociale, n°2, février 1962, pp. 601-608.

(3) Colette Bec, *La sécurité sociale. Une institution de la démocratie*, Gallimard, Nrf, Paris, 2014, p. 17.

(4) Matéo Alaluf, l'allocation universelle contre la protection sociale, http://www.rtbef.be/info/opinions/detail_l-allocation-universelle-contre-la-protection-sociale?id=8018227

(5) Lionel Stoléro, *Vaincre la pauvreté dans les pays riches*, Flammarion, Paris, 1974, p. 237.

(6) Ibid., p. 287.

(7) (8) Mateo Alaluf, op.cit, pp. 80 et 81.